

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19584 - 76ÈME ANNÉE

Réaction du Parti Communiste Réunionnais au discours de politique générale de Jean Castex

«Droit à la différenciation» : le PCR appelle à un calendrier de concertation réunionnais



Le Parti communiste réunionnais a donné hier sa position suite au discours de politique générale de Jean Castex, Premier ministre, devant l'Assemblée nationale. Jean Castex a souligné le droit à la différenciation des Territoires. Ceci a des conséquences pour La Réunion. Le PCR appelle à prendre au mot le Premier ministre, et à « lui adresser un calendrier de concertation réunionnais juillet-août-septembre, à négocier en octobre et à intégrer dans les orientations budgétaires 2021 ». La boîte à outils existe, écrit le PCR, « c'est la conférence territoriale, élargies à toutes les forces vives du pays »

Depuis, 60 ans que le PCR lutte en faveur de la responsabilisation des Réunionnais, nous sommes habitués aux discours de politiques générales. Nous ne sommes pas

surpris des accents péremptoires à connotations libérales. C'est un gouvernement à orientation libérale. Il faut prendre ce qui est positif et combattre de ce qui doit l'être.

Cependant, nous voulons retenir l'accent mis sur l'importance des Territoires dans la conduite du redressement de la crise économique, sociale et écologique. Tous les Territoires seront dotés d'un contrat précis et chiffrés, dit-il. En appelant à libérer les énergies décisionnaires des Territoires, il envoie aux élus locaux, aux partenaires sociaux, aux forces vives et aux citoyens, la responsabilité de faire des propositions. Il assure le « droit à la différenciation ».

Dans ces conditions, nous pensons qu'il faut prendre au mot le Premier Ministre et, toute affaire cessante, lui adresser un calendrier

de concertation réunionnais juillet-août-septembre, à négocier en octobre et à intégrer dans les orientations budgétaires 2021, à partir de novembre. En 1945, nos Députés du CRADS, Raymond Vergès et Léon de Lépervenche, associés aux Députés antillais et guyannais ont réussi à élaborer le projet de loi consensuel du 19 mars 1946. Il est possible aujourd'hui d'en faire autant en 4 mois.

Le PCR réitère sa proposition d'élaborer un projet global, cohérent et solidaire, fait par les Réunionnais pour les Réunionnais. En particulier, il l'a exposé, en février à l'Elysée, par Maurice Gironcel. La boîte à outil existe : c'est la Conférence Territoriale, élargie à toutes les forces vives du pays.

La Section PCR de Saint-Denis fait le bilan des élections municipales

Didier Robert à Saint-Denis en 2015 : 29000 voix et 58,5 %

Didier Robert à Saint-Denis en 2020 : 18400 voix et 41 %

La tentative de Didier Robert de régionaliser les municipales a échoué : perte de plus de 10000 voix et 17,5 points à Saint-Denis

La Section PCR de Saint-Denis représentée par Alain Gravina, secrétaire, Julie Pontalba et Mathieu Raffini, nouveaux élus de la majorité dionysienne, et Ary Yée Chong Tchi Kan. Son analyse est la suivante : lors de la campagne des municipales à Saint-Denis, Didier Robert, président de la Région Réunion, a jeté tout le poids de sa fonction dans la bataille. Combien de fois, a-t-il eu droit aux médias sous couvert de sa fonction régionale ? Des membres de son cabinet se sont mis en congé pour coordonner la campagne. Au final, le candidat Président du Conseil Régional est largement battu.

Au premier tour, Ericka Bareigts comptabilise 17 285 voix. Didier Robert enregistre 10 073. En pourcentage, Ericka Bareigts obtient 42,69 % des suffrages exprimés et Didier Robert 24,88 %.

Il est battu par une différence de 7212 voix, soit 17,81 %.

Au deuxième tour, Ericka Bareigts obtient 26 309 suffrages, soit 58,88 %.

Didier Robert en obtient 18 368, soit 41,11 %. Presque 8000 voix de différence.

Sur la base de ces résultats, Ary Yée Chong Tchi Kan, rappelle que Didier Robert « devait être l'homme providentiel, parachuté du Tampon, il devient le plus mauvais candidat dans son propre camp. Il fait moins bien que René-Paul Victoria candidat en 2008 et

en 2014 ».

Le plus mauvais candidat de la droite à Saint-Denis depuis longtemps

En effet et pour rappel, précise la Section PCR de Saint-Denis :

- En 2020, au premier tour, il obtient 24,88 % mais René Paul Victoria avait obtenu 25,37 % en 2014 et 34,55 % en 2008.

- Au deuxième tour, il obtient 41,11 %. René Paul Victoria avait obtenu 43,29 % en 2014 et 46,17 % en 2008.

Le constat est le même en nombre de voix.

- En 2020, au premier tour, il rassemble 10 073 voix. RPV a compté 13 117 en 2014 et 23 752, en 2008.

- Au deuxième tour, le palmarès est de 18 368 pour lui, très éloigné des performances de Victoria 24 886, en 2014, et 23 752, en 2008.

« L'échec est retentissant, car le candidat, estampillé Président de Région, avait sur sa liste René Paul Victoria et Michel Lagourgue, les 2 précédentes têtes de liste aux municipales de 2014, plus le Conseiller Général Jean-Jacques Morel et la députée Nadia Ramasamy, sans compter les Conseillers Régionaux et Conseillers municipaux de l'opposition », explique Ary Yée Chong Tchi Kan.

Battu à Saint-Denis et dans l'île

« Ses amis sont battus, dans des villes importantes comme Saint-André, Tampon et Saint-Paul. Le seul maire présent avec lui à la Trinité le 15 décembre 2019 est battu à Cilaos », souligne-t-il.

Et de constater que « pour saisir l'ampleur de l'échec, il faut savoir que Didier Robert avait obtenu sur Saint-Denis, au deuxième tour des Régionales de 2015, 58,47 % des exprimés, soient 28 817 voix. Cette fois, il n'a obtenu que 41,11 %, soient 18 368 voix. Entre les 2 scrutins, il a perdu 17,36 % ». Dit autrement : « 10 449 électeurs qui avaient voté pour lui en 2015 n'ont trouvé aucun intérêt à sa candidature municipale. La sanction est considérable (-17,36 points) ».

Dès lors, la Régionalisation des Municipales, vécue comme une pré-campagne des Régionales, a été fatidique pour Didier Robert. De plus, en s'enfermant à Saint-Denis, il a été inopérant pour les autres grandes communes qui constituent pourtant de gros réservoirs de voix.

Conclusion : « Didier Robert a perdu Saint-Denis. Il vient de perdre la Région. C'est probablement la plus grande leçon à retenir de ce scrutin ».

M.M.

Edito

Conséquence de la mauvaise réforme de l'immigration au Québec

C'est une nouvelle qui a mis en colère les étudiants et les travailleurs. Beaucoup de grogne se fait ressentir sur la nouvelle réforme du programme de l'expérience québécoise (PEG). C'est une voie d'accès à la province pour les étudiants. Le PEG est un programme d'immigration qui permet aux étudiants étrangers et aux travailleurs temporaires qui vivent, étudient ou travaillent déjà dans la province d'obtenir, à terme, une résidence permanente.

La durée de l'expérience de travail exigée varie désormais selon le type de diplôme. Du côté des travailleurs étrangers temporaires, l'expérience de travail demandée sera rallongée. Actuellement, il est demandé une année d'expérience mais avec la nouvelle réforme, ces travailleurs devront cumuler trois ans d'expérience au cours des 48 derniers mois.

Encore plus étonnant à savoir est la meilleure connaissance au français exigée. Un an après l'entrée en vigueur de cette réforme, il sera aussi demandé aux conjoints de ces candidats d'avoir un niveau de français jugé « de base ». Cela n'existait pas par le passé.

Par ailleurs, pour bénéficier du PEQ, les candidats devaient également fournir une preuve de leur connaissance du français, justifiée par une attestation, délivrée notamment par des commissions scolaires. Désormais, cela ne sera plus admissible comme preuve de connaissance du français !

Depuis l'arrivée de la nouvelle ministre de l'immigration suite au remaniement, les choses n'ont pas vraiment changé. Ce qui est dénoncé est le fait que beaucoup d'étudiants ou de travailleurs ne conservent pas leurs droits acquis. Cela rallonge considérablement leurs parcours car ils doivent accumuler des années d'expérience de travail dont ils n'avaient pas nécessairement besoin avant de postuler dans le pays.

Cette réforme change carrément la vie de ces gens qui sont venus au Québec, notamment ceux ont fait des sacrifices pour pouvoir payer leur voyage.

Les partis d'opposition dénoncent une situation injuste et espèrent que la ministre ira en leur sens. Ils soutiennent l'idée que beaucoup de personnes ont suivi les règles du jeu en venant au Québec et qu'ils ne devraient pas être impactés par cette nouvelle réforme. La population pense que la nouvelle ministre Giroux à l'opportunité de retirer ce règlement car elle vient d'arriver en poste. La controversée réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) devrait entrer officiellement en vigueur dans les prochains jours, mais la colère gronde toujours chez les étudiants étrangers.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Otè

Sékirité alimantèr épi lite kont lo shomaj bann jenn

Mé zami, figir azot moin zanfan plantèr-par in bransh-donk momandoné moin osi moin la rèv fé la mèm shoz mon papa téi fé. Mé oila, dann tan mi anparl azot, sa lété pa bien vi ditou, pars konm mon momon téi di : « Plantèr i tir lo dyab par la ké ». koméla lé ankò vré mé ni pé dir lé shoz l'aprè shanjé.

Pou kosa l'aprè shanjé ? Pou in bonpé rézon mé ni pé déza di inn. Koméla néna lo lagrikiltir klasik avèk l'angré épi bann produi fitosanitèr, mé néna galman la pèrmakiltir, lagrikiltir bio, épi l'aquaponie-poisson i ède anou fé pous légime épi frui, akòz pa nout ri, épi in pé tout nout manjaye avèk konpos li dépoz dann fon bassinn lo.

Zot i oi néna dé shoz nouvèl é sa i fo pa krash dosi... Moin lé sir, si n'avé sa dann tan moin lété jenn, mon papa nora été dakor pou moin travaye la tèr. Li téi yèm bonpé la nouvoté, la syans, mé dann tan la nouvoté téi fé mal la tèr é anplis èl téi kout shèr.

Mi pans in pé va di, lé pli proférab asiz sou klime, plito ké ral gongonn soufrans. I pé di sa, mé napoin in bonpé la plass pou asir dsou klime. Zordi, d'aprè sak moin la lir, lé posib gingn la vi dann travaye la tèr é sa sé in dézyèm bon rézon pou moin d'alé travaye la tèr.. Mi ansouvien in kanadien téi di konmsa i fo :

« Shanj l'agrikiltir de mass, par in mass zagrikiltèr ».

Mi souvien moin la lir in lartik dsi internet, téi di konmsa, koméla, avèk la pèrmakiltir, lé posib nourri son famiy dsi in tèrin gran konm in tèrin fotball. Ala pou kosa mi pans isi la Rényon lé posib plizyèr milyé d'moun i pé gingn zot vi an travayan dann l'agrikiltir... Lé ga, mi arète tèrta pou zordi, mé lèss amoin rodir azot pars moin la fine di in foi : la sékirité alimantèr sé in mo d'ord révolisyonèr !

NB-Mi rapèl azot in kozman Prosper Eve istorien rényoné la di : « Kan ou néna in gard manjé plin I fo tash moiyn gard ali. » Sé in sékirité pou domin.

Justin